

Formation en alternance avec un
contrat professionnel de 2 ans

GES TION ADMINISTRATIO



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

LA FORMATION

Le baccalauréat professionnel gestion-administration forme des gestionnaires administratifs appelés à travailler au sein d'entreprises de petite et moyenne taille, de collectivités territoriales, d'administrations ou encore d'associations. La mission des alternants consiste à prendre en charge les différentes dimensions administratives des activités de gestion, commerciales, de communication, de gestion du personnel, de production ainsi que celles associées à la mise en œuvre de projets au sein de l'entreprise.

ACCÈS À LA FORMATION

Niveau de formation équivalent au CAP, BEP, 2nd générale ou technologique.

LES MISSIONS

- Gérer les relations externes avec les fournisseurs, les clients, les banques, établir des bons de commande, des factures, formalités administratives, courriers...
- Gérer l'administration des relations avec le personnel, suivi des dossiers des salariés, gestion du temps de travail, gestion administrative des ressources humaines...
- Gérer l'administration interne, collecte et mise à disposition des informations, orientation des visiteurs, gestion des réunions, des agendas, des appels téléphoniques, gestion d'espaces collaboratifs...
- Gérer des projets : Pilotage d'un projet réalisé en entreprise.

POURSUITES D'ÉTUDES

BTS :

Gestion de la PME-PMI
Assistant de manager
Comptabilité et Gestion

MÉTIERS VISÉS

Secrétaire
Gestionnaire administratif
Gestionnaire du personnel
Gestionnaire commercial ...

LES ENSEIGNEMENTS

Enseignement Général

- Français
- Mathématiques
- Art appliqué
- Économie et Droit
- Langues vivantes étrangères :
Anglais- Espagnol
- Histoire/ Géographie

Enseignement Professionnel

Gestion des relations externes
Gestion administrative du personnel
Gestion administrative interne
Gestion des projets
Outils informatiques

FORMATION EN ENTREPRISE

Deux jours au centre de formation et trois jours en entreprise.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Concerne les jeunes de 16 à 25 ans ou demandeurs d'emploi âgés de plus de 26 ans
Sous forme : d'un CDD ou CDI
Formation financée par les OPCA
Rémunération du salarié calculée sur la base d'un % du SMIC
Conclu avec toute entreprise assujettie au financement de la formation professionnelle continue.